



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-143104>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-143104**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22130001500247

Ville : Marseille

Code postal : 13256

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.departement13.fr/entreprise/consultation/511915?orgAcronyme=cg13>

Identifiant interne de la consultation : 2025-0485

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame la Présidente

Adresse mail du contact : contact.samrp@departement13.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 413311313

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/02/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur : Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Critères d'attribution : Prix : 50.00%, Valeur technique : 40.00%, Performances en matière de protection de l'environnement : 10.00%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de maintenance des stations de pompage en Camargue
Code CPV principal - Descripteur principal : 50510000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Prestations de maintenance préventive et corrective des installations mécaniques, électriques et hydrauliques de stations de pompage et pompes situées en Camargue
Lieu principal d'exécution du marché : (13) Bouches-du-Rhône
Durée du marché (en mois) : 12
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : Les conditions de la visite sont définies à l'article 6.2 du Règlement de Consultation (RC).
Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois. Il est reconductible tacitement à chaque date anniversaire de sa notification, 3 fois 1 an. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum annuel et avec un montant annuel de 50 000 € HT. La valeur maximale de l'accord cadre est égale à 200 000 € HT. La valeur estimée s'établie à 29 019,98 € HT. Les critères de jugement de candidature et des offres sont indiqués à l'article 8 du Règlement de consultation (RC). Les documents à produire à ce titre sont précisés à l'article 6 du RC. Une négociation pourra être menée avec les candidats (modalités précisées à l'article 8.4 du RC). Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/12/2025